

## Paris Tout le PLU consultable sur paris.fr

Depuis son approbation en juillet 2006, le plan local d'urbanisme (PLU) parisien a été modifié ou révisé... 37 fois! La dernière modification - générale - remonte à juillet 2016. Pour tous ceux que le sujet intéresse, il est désormais possible de consulter et télécharger toutes ses versions depuis 2006, sur le site paris.fr. Depuis peu, on peut aussi visualiser le PLU à l'adresse. Une fois celle-ci rentrée, il suffit de cliquer sur la parcelle pour obtenir tous les renseignements d'urbanisme la concernant : nature de la zone, servitudes d'utilité publique, opérations concernant l'immeuble, les différentes protections s'y attachant (formes urbaines et du patrimoine architectural, espaces libres...). Cette fonctionnalité devrait s'enrichir d'ici à l'été avec des informations supplémentaires à propos des emplacements réservés et de la surface des espaces verts protégés.

**Un atlas général avec 135 planches en ligne.** Par ailleurs, pour connaître les dispositions réglementaires qui s'appliquent à son immeuble, son quartier, il suffit de se connecter à l'atlas général et à l'une de ses 135 planches géographiques. Objectif visé par la mairie : que la carte numérique facilite l'accès au PLU, qui demeure un document complexe, en orientant directement l'utilisateur vers les parties du règlement qui concernent son terrain.

La Ville de Paris a aussi mis récemment en ligne une carte des projets architecturaux et urbains répertoriant non seulement les opérations d'aménagement mais aussi les sites des différents appels à projets : « Réinventer Paris », « Réinventer la Seine » et « Inventons la métropole du Grand Paris ». Là aussi, un simple clic sur un projet permet d'accéder à toute une série d'informations. ● Nathalie Moutarde

## Paris Une boucle d'eau chaude pour Chapelle International

Les travaux pour fournir de la chaleur au nouveau quartier Chapelle International viennent de débuter dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. La Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), désignée comme opérateur de la fourniture énergétique, a décidé de mettre en place un système inédit : une boucle d'eau chaude locale et indépendante, alimentée à 50 % en énergies renouvelables (biogaz) mais également de récupération.

**Récupération de chaleur d'un data center.** Longue de 500 mètres, la boucle, qui dispose d'un centre de production thermique d'une puissance de 6,6 MW, sera en partie alimentée par la récupération de la chaleur du système de refroidissement des serveurs du data center de la Ville de Paris dont l'installation est prévue dans le quartier. Cette énergie représentera au moins 10 % du mix énergétique à la mise en service du réseau. Financé par Espaces Ferroviaires et CPCU, le projet représente un investissement de 2,6 millions d'euros. ● Adrien Pouthier

Le gros œuvre en béton de cet édifice en R+7 est terminé.



AAVP ARCHITECTURE

## Paris Drapeau hissé au sommet d'une résidence pour étudiants

Le 8 mars 2017 a marqué officiellement la fin du gros œuvre en béton de la future résidence pour étudiants et chercheurs située au sein de la Cité internationale universitaire de Paris (XIV<sup>e</sup>), à l'angle des avenues Paul-Vaillant-Couturier et Lucien-Descaves. **Le groupe Angevin, implanté en Bretagne, signe ici sa première réalisation dans la capitale via sa filiale Ile-de-France créée en 2015.** « Sur ce chantier, pas de travailleurs détachés, hormis des Bretons, souligne avec autodérision son directeur général, Alain Galidie. Nous recrutons localement nos ingénieurs et compagnons. »

La maîtrise d'ouvrage, Espacil Habitat, est elle aussi originaire de l'ouest, de Rennes précisément, mais elle est active en Ile-de-France depuis 2003. Le bailleur social y gère un parc de 3 000 logements, qu'il souhaite étendre à 5 000 d'ici à 2020. « Nous ne louons pas aux jeunes des chambres, mais des logements autonomes avec kitchenette, salle d'eau et espace de vie », précise Françoise Goineau, directrice des produits spécifiques.

**Un bâtiment-proue monté sur pilotis.** Lors de sa visite du chantier, la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, a rappelé qu'il fallait « éviter l'alignement de chambres spartiates de 9 m<sup>2</sup> construites le long d'un chemin de grue » et « privilégier des espaces bien pensés dans lesquels les étudiants se sentent chez eux quelques années ». L'agence parisienne AAVP Architecture, retenue sur concours en 2013, a imaginé un « bâtiment-proue » d'environ 5 600 m<sup>2</sup> SP, partiellement monté sur pilotis, où les 190 logements s'enroulent autour d'un jardin « mi-ordonné, mi-sauvage », conçu par l'Atelier Roberta.

L'unité d'habitation, d'une surface de 20 à 40 m<sup>2</sup>, se prolonge à l'extérieur par un balcon ou une loggia. A l'intérieur, les murs de la chambre sont en béton lasuré et peint en doré, alors que ceux de la salle d'eau et de la cuisine sont respectivement en carrelage et en azulejos blanc et bleu. Prochaine étape de cette opération de 18,9 millions d'euros TTC : la pose du bardage en bois ajouré et en tôle d'aluminium perforé par Isore Bâtiment, basée en Mayenne, mais qui réalise 40 % de son chiffre d'affaires en Ile-de-France. La mise en service de la résidence est programmée pour mars 2018. ● Milena Chessa